VINGT-TROISIEME ANNÉE - N° 4.704

Journal Républicain

Paraissant tous les jours excepté le Dimanche

Le Numéro 10 Centimes

Le Patriote Des Pyrénées

13.

Mercredi 13 Mars 1918

Rédaction et Administration
11, Rue de la Préfecture
PAU

Télégrammes : PATRIOTE-PAU
Téléphone : 0.45

ABONNEMENTS
Départements et Limitrophes..... 1 an 16 fr. — 6 mois 9 fr. — 3 mois 5 fr.
Hors Départements..... 1 an 18 fr. — 6 mois 10 fr. — 3 mois 5 fr.
Etranger..... 1 an 32 fr. — 6 mois 17 fr. — 3 mois 9 fr.

LES ANNONCES SONT REÇUES
à l'Agence HAVAS, 8, Place de la BOURSE, PARIS
et à ses Succursales de BORDEAUX — NANTES — LYON — MARSEILLE
à PAU, aux Bureaux du Journal
L'Administration décline toute responsabilité en ce qui concerne les Annonces et la Revue Financière

PUBLICITÉ
Annonces Judiciaires..... 0.40 la ligne
Annonces Commerciales.... 0.30 —
Réclames..... 0.60 —
Faits divers..... 1.00 la ligne
Chroniques locale..... 1.50 —
Echos..... 2.00 —
Les insertions ne sont admises que sous réserves

LA SITUATION

Pau, 12 mars.

Rien à signaler sur nos divers fronts, en dehors d'actions d'artillerie et de quelques coups de main.

— Pendant qu'en Palestine, le général Allenby avance des deux côtés de la route de Naplouse, refoulant devant lui les Turcs, le successeur du général Maude, en Mésopotamie, avance à l'ouest de Hit, gravit et s'empare de la petite ville de Hit, sur la lisière du désert de Syrie. C'est, dit-on, un point stratégique important.

— Si les actions militaires proprement dites chôment depuis quelques jours, il n'en est pas de même pour les attentats contre les villes ouvertes. De nouveau les aviateurs boches ont, au milieu de la nuit, jeté des bombes sur Paris où, en ce temps de mobilisation, se trouvent surtout des vieillards, des femmes et des enfants. Mais, pas plus cette piraterie que l'autre, la sous-marine, ne va sans danger : quatre aéroplanes ont été abattus.

— Le voyage de M. Baker en France s'annonce sous les plus heureux auspices. Il sera certainement fécond en résultats.

Tout le monde sait ou entrevoit que ce sont les scrupules de M. Wilson qui retiennent l'intervention rapide et souhaitable du Japon à Vladivostock et en Sibérie. Il voudrait être sûr que cette intervention n'ira pas contre les principes qu'il a posés et que non seulement elle sera prise de tout impérialisme (là-dessus on traite à Tokio toutes les assurances), mais qu'elle ne constituera pas une atteinte aux droits de la Russie. Ces scrupules honorent M. Wilson et montrent la sincérité de son idéalisme, mais il n'y a pas de gouvernement russe avec qui on puisse entamer la conversation et, pendant que l'on hésite, l'Allemagne étend sa domination et affirme son emprise. Seul le Japon peut lui barrer la route du côté de l'ouest et empêcher le Berlin-Bagdad [illegible] échoué de devenir un Berlin-Vladivostock, presque aussi dangereux pour les Etats-Unis que pour le Japon.

— L'assemblée constituante russe vient de faire entendre contre la paix maximaliste une protestation qui pourrait bien ne pas être sans importance.

— Ce ne sont pas les leçons de choses qui manquent aux utopistes qui voudraient sans cesser d'une entente avec l'Allemagne avant de l'avoir vaincue et mise dans l'impossibilité de nuire. Après la Russie, c'est la malheureuse Roumanie qui sert de champ d'expériences à l'avidité et aux rancunes teutonnes. On verra plus loin quelle est l'attitude implacable du kaiser vis-à-vis du roi Ferdinand de Roumanie.

— Nous ne savons plus où en est l'Espagne ni quel ministère elle peut espérer avoir demain.

LA QUESTION D'IRLANDE

JOHN REDMOND

La guerre, qui porte au pavois des hommes inconnus hier, éteint ou disqualifie des renommées qui semblaient définitives. Survenue il y a quatre ans, la mort de John Redmond, chef du parti nationaliste irlandais, eût créé une forte sensation. Redmond est mort d'hier; tous les journaux lui consacrent des articles ; mais tous s'occupent au moins autant de la dernière lettre de lord Lansdowne ou du dernier discours de Sir Eric Geddes.

Pourtant ceux qui ont connu Redmond, amis et adversaires, se rencontrent dans l'unanimité de l'éloge. Il incarnait la loyauté et la bonne volonté. Son talent, plus académique qu'original, mais fortement sérieux, était incontesté. Son malheur fut l'indécision. Elle le perdit au moment précis où, après trente et un ans d'efforts, le résultat tant attendu aurait dû consacrer sa glorification et faire de lui un des maîtres de l'heure. En 1912, lorsque l'habileté et la poigne de M. Asquith réussirent à faire passer définitivement le Home Rule Bill, l'heure d'or sembla sonner pour le chef du parti nationaliste irlandais...

C'est, au contraire, de ce moment que datent les déconvenues et la déchéance politique de M. Redmond.

Les événements sont encore présents à toutes les mémoires : 1912 voyait apparaître, comme parti constitué puissant, les orangistes, dirigés par Sir Edward Carson, l'antagonisme irréductible entre la majorité irlandaise, catholique, séparatiste et pauvre, et la minorité consentante, huguenote, unioniste, formée par les grands et riches centres industriels comme Belfast, demandant à maintenir son allégeance à l'Angleterre ; la résistance de l'Orange à l'introduction du home rule Bill ; les émeutes de Dublin, en septembre 1913, l'agitation entretenue par le trop célèbre Larkin ; l'agitation durant jusque 1914... Puis, la guerre.

Encore une fois, l'on se reprit à espérer; l'immense catastrophe allait produire un immense bienfait. Redmond et Carson se tendirent la main, signèrent le pacte d'union sacrée, et il faut dire à leur éloge que jamais si l'un ni l'autre n'y dérogea. Tous deux s'unirent dans la campagne de recrutement. Le fils de Carson sert sur un sous-marin. Le fils de Redmond sert en Flandre. Et le frère aîné du chef irlandais, le major William Redmond, tombe glorieusement, l'an dernier, à Messines.

Hélas ! l'espoir fut de courte durée, il était trop tard pour calmer les passions déchaînées à l'agitation des orangistes avait répondu l'agitation des « républicains irlandais ». Volontaires pour tout, sauf pour la guerre, en dépit de leur nom, ainsi que devait le prouver la suite des événements. Des haines séculaires se ranimaient. Le vieux mouvement des Fenians revivait sous le nom de « Sinn Féin », Redmond fut débordé par ses propres troupes, ne sut pas établir assez vite la barrière contre la propagande, qu'il avait toujours conduite au Parlement (propagande autonomiste demandant pour l'Irlande une certaine autonomie, mais loyale à l'Angleterre et à l'Empire) et la propagande par le fait, ne tendant à rien de moins qu'à séparer complètement l'Angleterre de l'Irlande, à proclamer la république irlandaise. Cette propagande-ci gagna rapidement du terrain : elle était simple, elle s'adressait aux appétits de la foule, elle était alimentée par l'or allemand.

Ce qui suit est de l'histoire d'hier, la révolte sanglante de Pâques 1916, la répression, l'état de siège ; rocambole ; l'incertitude régnant une fois de plus en Irlande ; puis la décision de Lloyd George de réunir une Convention où tous les intérêts irlandais seraient représentés, et qui établirait elle-même, pour le faire approuver par le Parlement, un projet réglant le sort de l'Irlande.

Redmond approuva complètement cette idée — comme toutes celles qui pouvaient contribuer à amener l'apaisement... Mais elle ne paraît pas porter en elle plus de germes de succès que les précédentes. La Convention traîne depuis sept mois une existence précaire, ignorée. On ne sait si quelque chose sortira de ses délibérations, ni, si un programme était adopté, comment on pourra songer à le réaliser. L'ordre n'est pas rétabli. Dans certains comtés du Sud-Ouest, l'anarchie absolue règne. De temps en temps, l'autorité intervient, — avec le moins de violence possible, car une étincelle peut allumer le feu qui embraserait à nouveau l'Irlande. Peut-être le gouvernement sait-il ce que l'avenir prochain nous réserve, et a-t-il son idée ? mais, dans ce cas, il la garde pour lui avec un soin jaloux.

Redmond disparaît à une heure périlleuse qui requérait le concours de toutes les bonnes volontés pareilles à la sienne. Il laisse le souvenir d'un homme de valeur pour qui les réalisations n'ont pas toujours été à la hauteur des idées ; qui fut un chef de parti, mais ne parvint pas complètement à être un chef.

Les Manœuvres de Trahison

M. Léon Daudet écrit dans l' « Action Française » :

« D'immenses efforts sont faits, en ce moment, par les protégés et complices du Caillaux, de Malvy et de Leymarie, pour entraver l'instruction de la Haute-Cour, les enquêtes des conseils de guerre et fausser le cours de la justice enfin déchaînée. Je sais au courant de ces efforts. Je ne suis parvenu de les briser, en les signalant publiquement au premier gouvernement de guerre qui ait montré le courage et la volonté de détruire le nid de trahison. Pendant trois ans, MM. Viviani, Ribot et Painlevé ont employé la censure à m'empêcher de dénoncer le mégalomane écharant — Caillaux — et les deux scélérats aux gages de l'ennemi — Malvy et Leymarie — qui poignardaient nos héroïques soldats par derrière. Viviani subissait Malvy par peur de chantage. Ribot et Painlevé le subissaient par imbécillité. Malvy, ministre inamovible, était roi de France pour le compte du roi de Prusse. Lui et son Leymarie avaient stylé une équipe de politiciens crapuleux dont les méfaits furent innombrables. Je traite bien aujourd'hui — après la révélation du véritable auteur de la saisie du chèque Duval — qu'ils n'aient également stylé le capitaine Ladoux, politicien du « Radical » et capitaine par accident. Malvy et Leymarie avaient stylé le président boloïde Monier. L'abcès dans le dos des combattants est crevé maintenant. Toutes les responsabilités seront connues, n'en déplaise à Bracke, à Renaudel, aux bolchevistes Longuet, Brizon et Raffin-Dugens.....

« Mais quelle misère, dans une épreuve comme celle que traverse le pays, que ce soit un simple journaliste qui doive faire la police de la police !

« Je me hâte d'ajouter qu'à côté de cette sinistre équipe, docile aux ordres de Malvy-trahison, il y a, depuis le début de la guerre, à la Préfecture comme à la Sûreté générale, tout un groupe de fonctionnaires consciencieux et patriotes, auxquels donnaient la nausée les crimes contre la défense nationale qu'ils voyaient s'accomplir sous leurs yeux. C'est de la France qu'il s'agit aujourd'hui, de la France ensanglantée et douloureuse, mais qui veut la victoire et qui l'aura, en dépit des tentatives et des influences allemandes de l'intérieur. Je suis convaincu que ces braves gens ne reculeront pas devant leur devoir : dénoncer spontanément au juge d'instruction et à la commission de la Haute-Cour des infamies dont ils furent, pendant de longs mois, les témoins indignés. »

W

M. CHARLES HUMBERT
Le coffre-fort de Genève est ouvert

Genève, 11 mars.

M. Priolet, commissaire de police du camp retranché de Paris, a procédé ce matin à l'ouverture du grand coffre-fort loué en 1915 par le sénateur Charles Humbert à la Banque Fédérale, société anonyme de Genève. Une grande quantité de documents ont été trouvés ; ils ont été placés sous scellés et envoyés au troisième conseil de guerre de Paris.

L'Entente des Alliés

POURQUOI M. BAKER EST VENU EN FRANCE

Paris, 11 mars.

M. Baker, secrétaire d'Etat de la guerre — c'est-à-dire ministre de la guerre américain, — arrivé dimanche à Paris, a fait à un de nos confrères les déclarations suivantes :

« Le but de mon voyage en France est de conférer avec le général Pershing, de visiter le corps expéditionnaire américain et d'inspecter les lignes de communication et son service d'arrière, afin que nous en Amérique, nous puissions seconder de tout notre effort notre propre armée ainsi que les armées de nos alliés.

» En Amérique, comme en France, nous avons un ministère de la guerre civil et le pouvoir civil est suprême. C'est là une des caractéristiques des institutions libres pour le maintien desquelles nous combattons. Le pouvoir a comme devoir d'amener sur le front toutes les fournitures nécessaires, d'organiser les ressources industrielles et de seconder l'effort de ses armées.

» En Amérique, aujourd'hui, la pensée qui domine, c'est : «Tout pour la guerre !» l'industrie est organisée. La production des fournitures commence à atteindre le niveau que nous nous sommes fixé. Le matériel de guerre s'accumule et une grande armée termine son entraînement en vue de se joindre au corps qui se trouve déjà ici.

» Il ne peut y avoir qu'un résultat, lorsque les forces de la civilisation de grands pays comme ceux des alliés actuels se réunissent pour défendre les principes vitaux de la liberté. Notre président a noblement défini l'esprit avec lequel l'Amérique est entrée en guerre et ses déclarations ultérieures reflètent le sentiment du pays tout entier. Nous avons gagé toutes nos ressources pour la victoire. »

M. Baker a dit toute sa satisfaction de la constatation qu'il a déjà pu faire malgré le peu de durée de son séjour à Paris, des relations d'amitié profonde, de cordialité intime, de fraternité en un mot, qui existent entre Américains et Français luttant maintenant pour la même cause.

M. Baker ne restera pas longtemps à Paris. Il a l'intention de se rendre dans un port français où débarquent les soldats américains. De là, il remontera vers le front. Là, il fera un large voyage d'inspection.

10.000 HOMMES AVEC LE MINISTRE

Paris, 11 mars.

M. Baker a effectué son voyage vers la France à bord d'un des plus récents et plus rapides croiseurs américains, qui escortait un convoi de 10.000 hommes de troupes. M. Baker a assisté au débarquement de ces 10.000 hommes dans le port français.

LES AMERICAINS OCCUPENT QUATRE POINTS DU FRONT

Paris, 11 mars.

Le champ d'activité des forces américaines prend chaque jour plus d'extension, le nombre de leurs détachements en ligne s'accroît continuellement.

Il y a maintenant des troupes américaines dans les tranchées sur quatre points différents du front.

LES NEGOCIATIONS DE BUCAREST
Les Allemands exigeraient l'abdication du roi Ferdinand

Londres, 11 mars.

On croit, dans les cercles diplomatiques, que les Allemands font de l'abdication du roi de Roumanie la condition principale de la paix dans les négociations de Bucarest.

On dit — mais cela paraît bien invraisemblable — qu'ils seraient prêts à céder sur presque tous les autres points, mais non sur celui-là. C'est là un témoignage de la rancune du kaiser, qui a vu dans l'entrée en guerre de la Roumanie une insulte à sa personne en tant que chef de la maison des Hohenzollern. On n'a même dit à un moment qu'il ferait passer le roi en jugement pour manque de fidélité aux Hohenzollern si la Roumanie était battue.

FAILLITE DE LA SOZIAL-DEMOCRATIE

Berne, 11 mars.

Le député socialiste Hermann Wendel, un des membres les plus influents du parti de Scheidemann, vient de publier dans la « Voix du Peuple de Francfort », un très intéressant article où il déclare que, par suite des événements actuels, on est obligé d'avouer la faillite de la politique suivie par les socialistes majoritaires.

« Après cette paix avec la Russie, dit-il, que les négociateurs de Pétrograd ont signé en détournant le visage, en fermant les yeux ; après cette paix avec la Roumanie, arrachée le poing sur la gorge au malheureux qui s'affaisse, que reste-t-il de toutes les belles paroles sur la paix de conciliation, sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le désarmement, la Ligue des nations ? Qu'en reste-t-il, sinon un vain bruit et un peu de fumée ?

» Le parti ne doit pas continuer à suivre cette politique. Il ne peut pas donner son approbation à cette façon de faire la paix : il ne peut voter encore les crédits de guerre. »

EN RUSSIE

JAPONAIS ET RUSSES

New-York, 11 mars.

Le correspondant du « New-York World », à Washington, affirme qu'à l'heure actuelle, on a virtuellement accepté l'envoi d'une puissante force japonaise en Sibérie et dans la Mandchourie septentrionale. Il se pourrait que cette force fût accompagnée d'une division de troupes russes composées de soldats qui se sont distingués dans la Sibérie du nord et qui sont, dit le « World », très fidèles à la cause des alliés.

Le correspondant ajoute que la participation des Russes constituerait une approbation de l'intervention japonaise.

DECISION PROCHAINE

Washington, 11 mars.

Il est peu probable que l'on ait un fait concret à enregistrer avant la fin de cette semaine, de la part du Japon, au sujet de son intervention en Sibérie.

Les renseignements fournis par l'ambassade du Japon et les autres ambassades concordent pour faire prévoir une décision prochaine, qui sera communiquée au gouvernement américain, avant que tout acte d'intervention soit engagé.

LES NEGOCIATIONS AVEC LES ETATS-UNIS

Washington, 11 mars.

Dans l'entourage du président, on se montre très satisfait, écrit le « New-York Herald », de l'attitude extrêmement scrupuleuse adoptée par le Japon, après que l'Amérique eût fait connaître son opinion sur l'intervention en Sibérie. Suivant les dernières informations, le Japon attend, pour envoyer ses troupes, que de nouveaux échanges de vues avec l'Amérique aient eu lieu.

LE GENERAL SEMENOFF DEFEND LA MANDCHOURIE

Londres, 11 mars.

On mande de Kharbine :

« Après les premières rencontres avec les gardes rouges, le général Semenof, chef des cosaques, obligé de reculer en raison de la supériorité numérique de ses adversaires, dans les rangs desquels figuraient de nombreux prisonniers allemands commandés par des officiers allemands, a formé, en très bon ordre, un nouveau front, à l'est de la station de Dauria, sur le Transsibérien. »

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

Mardi matin

Paris, 12 mars, matin.

Rien à signaler au cours de la journée, en dehors d'une lutte d'artillerie assez vive au nord du CHEMIN DES DAMES et dans les VOSGES, à l'Hartmannswillerkopf.

AVIATION. Dans la journée du 10 mars, cinq avions allemands ont été abattus ou gravement endommagés au cours de combats aériens.

Nos escadrilles de bombardement ont jeté 10.000 kil. de projectiles sur divers gares et établissements ennemis de la région au nord et de l'est.

Mardi soir

Paris, 12 mars, soir.

Pendant la nuit, bombardement assez vif sur la RIVE DROITE DE LA MEUSE et en LORRAINE, dans la région de Regnon et d'Ancerviller.

Un avion allemand a été abattu dans la nuit du 11 au 12 par le tir de nos canons spéciaux. L'appareil est tombé au nord de Soissons. Les trois passagers, dont deux officiers, ont été faits prisonniers.

ARMEE D'ORIENT

L'artillerie ennemie a été assez active dans la boucle de la Cerna et au nord-est de Monastir.

Communiqués Anglais

PREMIER COMMUNIQUÉ

Londres, 11 mars, 21 h.

Des coups de mains allemands ont été repoussés dans les régions d'Armentières, Ypres, Passchendaele et Houthulst.

Au nord-est de Passchendaele, les formations d'infanterie ont attaqué nos lignes sur un front d'environ 1.000 mètres. Les assaillants ont été partout repoussés avec de fortes pertes et ont laissé entre nos mains un certain nombre de prisonniers.

DEUXIÈME COMMUNIQUÉ

Londres, 12 mars, midi.

Les Australiens ont effectué, avec succès, cette nuit, des coups de main sur les postes allemands à l'est et au nord-est de Messines. Ils ont tué un certain nombre d'ennemi et ramené des prisonniers. Leurs pertes ont été légères.

Activité des deux artilleries, au cours de la nuit, au sud-est d'Armentières, à l'est et au nord-est d'Ypres.

EN MESOPOTAMIE

Londres, 11 mars (officiel).

La garnison turque de Hit a continué sa retraite et est maintenant à 22 milles de Hit.

Communiqué Italien

Rome, 11 mars.

Des actions d'artillerie intermittentes ont eu lieu depuis le Stelvio jusqu'au Garda.

Le long de la Piave, activité de feux sensible et réciproque.

Pendant la journée, nos aéroplanes ont bombardé des champs d'aviation ennemis. D'autres ont été bombardés pendant la nuit par cinq dirigeables. Un total de sept tonnes de projectiles a été lancé.

Malgré les tirs violents de l'adversaire, tous nos appareils sont retournés indemnes à leur base.

Sur la gauche de la Piave, des aviateurs anglais ont abattu deux avions ennemis.

RAID SUR LA VILLE DE NAPLES

Rome, 11 mars (officiel).

Cette nuit, vers 1 h. 30, il y a eu un raid aérien sur la ville de Naples. En tout une vingtaine de bombes ont été lancées ; elles ont presque toutes atteint le centre d'habitations, ne causant aucun dommage d'un caractère militaire.

On déplore quelques victimes dans la population civile, dont sept étaient à l'abri dans l'hospice des Petites-Sœurs, près de Arco Mirelli. La population s'est montrée partout tranquille. Les services des secours ont fonctionné d'une manière digne d'éloges.

NOS DÉPÊCHES

Nouveau raid de Gothas SUR PARIS

SOIXANTE AVIONS ENNEMIS QUATRE D'ENTRE EUX ABATTUS

PREMIER COMMUNIQUÉ

Paris, 11 mars, minuit 30.

Un raid d'avions ennemis a eu lieu, lundi soir. L'alerte, donnée à Paris à 21 h. 10, a cessé à minuit 15.

D'après les premières nouvelles, près de 60 avions ennemis seraient parvenus à franchir nos lignes.

Grâce à nos barrages d'artillerie maintenus pendant toute la durée du raid avec une grande intensité, un certain nombre d'appareils n'ont pu atteindre leurs objectifs. Cependant, de nombreuses bombes ont été jetées, tant sur Paris que sur la banlieue.

Plusieurs immeubles ont été démolis ou ont pris feu.

Le nombre des victimes n'est pas encore connu. Il sera publié dès que les rapports seront parvenus.

DEUXIÈME COMMUNIQUÉ

Un gotha a été abattu en flammes par nos avions, à 5 kilomètres de Château-Thierry. L'équipage a été fait prisonnier.

Le capitaine appartient à la 3e escadrille de la 7e armée.

TROISIÈME COMMUNIQUÉ

Paris, 12 mars (officiel).

Au cours de leurs attaques, cette nuit, sur l'agglomération parisienne, les Allemands ont éprouvé des pertes sérieuses. Dès maintenant il est signalé que 4 de leurs appareils dont 3 Gotha quadriplaces et un appareil biplaces ont été abattus ou contraints d'atterrir dans l'intérieur de nos lignes.

Il est confirmé que l'ennemi est venu avec des forces particulièrement importantes : 9 escadrilles ont participé au raid en suivant deux itinéraires principaux ; d'une part, entre l'Oise et l'Ourcq ; de l'autre, entre la ligne des chemins de fer de Creil à Paris et de Soissons à Paris.

Pendant le raid, nos avions de bombardement ont exécuté une contre-offensive extrêmement vigoureuse sur les aérodromes de départ de l'ennemi, sur lesquels 5.600 kilogs de projectiles ont été lancés. On a observé de nombreux éclatements ayant atteint leur but.

Les services de secours, tant à Paris qu'en banlieue, ont fonctionné avec une grande activité et le dévouement des sapeurs-pompiers s'est affirmé une fois de plus.

D'ici la fin de la journée on connaîtra le chiffre des victimes.

M. POINCARÉ VISITE LES POINTS DE CHUTE

Paris, 12 mars.

Mardi, à la première heure, M. Poincaré accompagné du président du Conseil et du ministre de l'Intérieur, s'est rendu sur les points de chute et a visité les victimes. Dès cette nuit, d'ailleurs, M. Pams s'était rendu sur les différents points de chute des bombes.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 12 mars.

Au Conseil des ministres qui s'est tenu ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré, le secrétaire d'Etat à l'aéronautique a exposé au Conseil les conditions dans lesquelles se sont effectués les derniers raids aériens sur Paris et dans lesquels ont fonctionné les nouveaux moyens de défense et de protection.

Le Conseil a pris des décisions pour renforcer encore ces moyens.

TUES ET BLESSES

Paris, 12 mars.

Les bombes des avions allemands ont causé la mort de 29 personnes à Paris et de 5 dans la banlieue ; il y a eu 50 blessés dans la capitale et 20 ailleurs.

PANIQUE FATALE

Malheureusement, en outre, par suite d'une panique, à une entrée du Métro, où elles venaient s'abriter, 66 personnes ont été étouffées dans une panique.

LE BOMBARDEMENT DE MAYENCE

Bâle, 11 mars.

Les Allemands avouent que neuf aviateurs ont bombardé en plein jour, samedi après-midi, Mayence et les environs, de 4.000 mètres de haut, en causant des dégâts matériels et tuant huit personnes.

LE SAINT-SIEGE ET LA PAIX

Rome, 12 mars.

A la suite des insinuations des journaux allemands, « Vossische Tageblatt » et « Vossische Zeitung », le « Corriere d'Italia » publie la traduction de la lettre que le Pape a adressée à l'Episcopat bavarois.

Cette lettre se borne à le remercier pour l'hommage qu'il adresse à Benoît XV, à la suite de la conférence de Frisinga, et exprime sa douleur de voir que son exhortation à la paix, non seulement n'a pas été écoutée, mais a été retournée contre la Papauté.

Le journal fait remarquer que ce document a un caractère absolument général, et que les plaintes du Saint-Père sont exclusivement dirigées contre toutes les critiques que la note du Pape a essuyées dans chaque pays, mais spécialement parmi la presse protestante allemande, qui a même affirmé que le Pape avait soumis la note à l'approbation du gouvernement anglais avant de la publier.

« De tout cela ressort clairement l'hypocrisie des journaux allemands, qui ont rapporté d'une façon insidieuse le texte de la lettre du Saint-Père, en essayant de faire entendre qu'elle était la preuve de la conspiration italienne contre la Papauté, en laissant même croire à un danger personnel pour le Souverain-Pontife. »

LE POURVOI DE BOLO

Paris, 12 mars.

C'est aujourd'hui, à 2 heures, que vient devant le Conseil de révision le pourvoi formé par Bolo et Porchère contre le jugement du 3e Conseil de guerre.

LE GRAND-DUC MICHEL

Pétrograd, 11 mars.

Le grand-duc Michel vient d'être remis en liberté. Bien que des dépêches contradictoires soient parvenues à ce sujet, on croit que l'enquête du Soviet aura montré l'inanité de l'inculpation de complot portée contre le grand-duc Michel.

Dernière Heure

L'OFFENSIVE LUDENDORFF

Paris, 12 mars.

S'il faut en croire des prisonniers « intéressants », ramenés ces jours derniers dans nos lignes, l'offensive projetée des Allemands aurait pour objectif le point de soudure des armées françaises et britanniques et le front de Champagne. De même que l'on avait dénommé « ligne Hindenburg » la ligne de défense ennemie, on appelle « offensive Ludendorff » l'action projetée. C'est, paraît-il, ce dernier qui a assumé la conduite des futures opérations.

UN AS ALLEMAND ABATTU

Bâle, 12 mars.

Le lieutenant aviateur Buldcke, un as allemand, qui avait l'ordre pour le mérite depuis longtemps déjà, a été abattu dans un combat aérien.

LE RAID SUR NAPLES

Naples, 12 mars.

Le raid sur Naples a fait 56 victimes.

ILS APPELLENT LA CLASSE 20

Berne, 12 mars.

Les journaux berlinois annoncent que le Conseil de révision pour la classe 20 se tiendra pour la région berlinoise, du 18 au 22 mars.

LE DEFAITISTE GUILBEAUX

Genève, 12 mars.

Le journal le « Document » annonce que des poursuites sont exercées en Suisse contre Guilbeaux et ajoute que le directeur du journal « Demain » attente à la résistance morale de la patrie et essaye de fomenter des mouvements zimmerwaldiens ou bolchevikis et de fournir à l'Allemagne des informations militaires.

Après l'impunité de Schoeller, celle de Guilbeaux serait vraiment le comble du scandale.

UNE DEPECHE DU PRESIDENT WILSON AU PEUPLE RUSSE

Washington, 12 mars.

Le président Wilson a télégraphié le message suivant au consul américain de Moscou :

« Puis-je ne pas profiter de la réunion du Congrès des Soviets pour exprimer la sympathie sincère que le peuple des Etats-Unis ressent pour le peuple russe dans ce moment où la puissance de l'Allemagne a été jetée dans la balance pour interrompre et transformer toute la lutte pour la liberté et substituer les visées du peuple allemand aux buts du peuple russe ?

» Bien que le gouvernement des Etats-Unis ne soit malheureusement pas en mesure de porter effectivement l'aide qu'il désirerait donner au peuple russe, je tiens à l'assurer, par l'entremise du Congrès, qu'il saisira toutes les occasions possibles d'assurer une fois de plus au peuple russe l'absolue souveraineté et l'indépendance dans ses propres affaires et une complète restauration de son rôle important en Europe et dans le monde moderne.

» Tout le cœur du peuple des Etats-Unis va vers le peuple russe dans la tentative de se libérer à jamais de l'autocratisme et de devenir maître de sa propre existence. »

LA CONSTITUANTE PROTESTE

Stockholm, 12 mars.

Les représentants des diverses fractions de la majorité de l'assemblée constituante russe, récemment dissoute, viennent de porter à la connaissance des consuls alliés à Moscou la protestation suivante :

« La paix conclue par les commissaires du peuple n'oblige pas les peuples de la Russie. Seules pourraient avoir des forces obligatoires pour ces peuples des conditions de paix acceptées par la Constituante, à qui appartient le droit de décider de la paix et de la guerre. La délégation de la Constituante appelle donc tous les citoyens russes à unir en ce moment leurs forces pour que le pays puisse être maître de sa liberté, défendre sa liberté, son honneur et son territoire. »

LA REPUBLIQUE UKRAINIENNE

Bâle, 12 mars.

On mande de Lemberg :

« Un communiqué officieux dit que le gouvernement ukrainien envoyera très prochainement une mission diplomatique spéciale auprès des gouvernements neutres pour notifier officiellement la constitution de l'Etat ukrainien.

Rotterdam, 12 mars

Les troupes allemandes qui s'avancent en Ukraine sont actuellement à 15 kilomètres d'Odessa.

LE GOUVERNEMENT MAXIMALISTE DEMISSIONNE

Pétrograd, 12 mars.

Le gouvernement est parti pour Moscou lundi 11 mars.

LES RACONTARS

Bale, 12 mars.

On dément que le prince Oscar de Prusse eût été choisi comme futur souverain de Finlande.

SUR LE FRONT ITALIEN

Rome, 12 mars.

A l'arrière du front, l'ennemi continue les mouvements d'échange des régiments usés, par de nouveaux régiments, parmi lesquels se trouvent déjà les premiers bleus de la classe 1920.

L'INTERVENTION JAPONAISE

Tien-Tsin, 12 mars.

On annonce officiellement que des négociations ont été entamées entre le Japon et le gouvernement de Sibérie.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 12 mars.

Au Conseil des ministres, ce matin, le ministre de l'agriculture et du ravitaillement a fait adopter par le gouvernement un certain nombre de mesures destinées à contribuer efficacement à l'accroissement des productions agricoles.

Le ministre de l'intérieur a été autorisé à déposer sur le bureau de la Chambre un projet de loi ayant pour but de retarder l'ouverture de la première session ordinaire des Conseils généraux en 1918.

EN PALESTINE

Londres, 12 mars (officiel).

Dans la nuit du 9 mars et la journée, nos troupes ont continué à avancer vers le nord, le long de la route de Jérusalem, à travers une région très escarpée, rencontrant une résistance opiniâtre de l'ennemi.

Nous avons fait des progrès sur une profondeur d'environ 8.000 mètres et un front de 18 kilomètres.

Chronique Départementale

NOUVEAUX ASPIRANTS

Sont promus aspirants (centre d'Issoudun) :

MM. Moncade et Lafonta, du 49e ; Durgnety et Erramoun, du 12e ; Iriart et Léglise, du 34e.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Nécrologie

Nous avons annoncé, hier, le terrible accident dont l'abbé Goyenèche, jeune séminariste, professeur au collège St-Joseph, à Oloron, a été victime samedi soir.

M. Goyenèche était un professeur très apprécié, d'une droiture absolue, d'une conduite parfaite. Les enfants l'adoraient. La perte est très grande pour le collège qui se voit privé d'un excellent professeur et heureux où son succès s'affirme de plus en plus, et aussi pour le diocèse, qui aurait eu en lui un prêtre d'une grande vertu et d'une intelligence supérieure. Dieu a ses desseins, et les œuvres marquées de la croix sont celles qui réussissent.

LA LOI SUR LES LOYERS

Paris, 12 mars.

Le « Journal officiel » promulgue la loi sur les loyers et publie le décret déterminant les ressorts des commissions arbitrales, ainsi qu'une circulaire importante du ministère de la justice.

Une circulaire aux Préfets

M. Nail, garde des sceaux, ministre de la justice, a adressé aux préfets une circulaire ayant pour objet d'appeler l'attention des corps élus, des représentants de l'autorité administrative et en particulier de leur chef sur les initiatives qui leur reviennent dans l'application de la loi nouvelle, afin qu'aucune erreur ou qu'aucun retard ne puisse être imputé à leur défaut de vigilance.

Nous en extrayons les passages suivants :

« Il ne saurait être inutile de rappeler que la loi qui vient d'être promulguée est essentiellement destinée à mettre fin au régime des décrets moratoires qui, pendant près de quatre années, sont venus, à date périodique, maintenir les locataires moratoriés dans la jouissance des lieux loués et reculer jusqu'au terme suivant l'échéance de leur dette.

« On ne saurait non plus ignorer que, désormais, toutes les contestations entre propriétaires et locataires, du moins si elles sont nées de la guerre et relatives à l'exécution ou à la résiliation des baux à loyers, relèveront exclusivement des dispositions de la loi nouvelle et de la compétence des Commissions arbitrales. Non seulement les juridictions de droit commun sont dessaisies, mais l'article 27 stipule expressément que les jugements rendus depuis le 1er août 1914, et qui auraient statué sur des demandes en paiement de loyers échus depuis la guerre, ne mettent pas obstacle à l'exercice des droits accordés par la loi nouvelle.

« Toutefois, à la différence des indemnités de résiliation dont le paiement aurait été effectué au cours de la guerre, les sommes versées en vertu de ces décisions ne sont pas sujettes à répétition.

La circulaire donne ensuite un résumé de l'économie générale de la loi et détermine, au point de vue pratique l'organisation matérielle des juridictions arbitrales appelées à assurer dans de courts délais le fonctionnement normal de la loi.

INDEMNITES AUX SOUS-OFFICIERS

La Chambre a réglé, d'accord avec le gouvernement, les questions soulevées par la loi du 31 décembre 1917, le décret et la circulaire du 15 février 1918, en ce qui concerne l'attribution des indemnités et des allocations aux sous-officiers à solde mensuelle. Il est entendu :

1° Que l'indemnité de 1 fr. 50 par jour (540 francs par an), votée en décembre, est et demeure acquise à tous les sous-officiers à solde mensuelle, que leur famille ait été ou non admise à l'allocation de la loi du 5 août 1914 ;

2° Que le sous-officier qui bénéficie de cette indemnité, a droit, par surcroît, à une indemnité pour charges de famille selon le tarif suivant : 150 francs pour chacun des deux premiers enfants ; 300 francs pour chacun des enfants suivants;

3° Que le sous-officier peut cependant, en renonçant à l'indemnité pour charges de famille, garder ou solliciter l'allocation de la loi du 5 août 1914 ; que, pour obtenir plus facilement cette allocation, le sous-officier garde d'ailleurs le droit de revenir à la solde journalière.

M. Joseph Denais et le commandant Tournade ont posé la question des sous-officiers à solde journalière, des assimilés et des caporaux-fourriers. **Le gouvernement a admis qu'un projet devait être déposé à bref délai pour améliorer leur condition, de telle manière qu'ils puissent notamment continuer, sans gêne, de faire table commune avec les sous-officiers à solde mensuelle.**

SUPPLEMENTS POUR LES FONCTIONNAIRES

Dans la même séance, on a discuté le projet tendant à relever les suppléments temporaires au traitement des personnels civils de l'Etat.

Il s'agit d'élever uniformément, dit l'exposé des motifs, de 540 fr. par an, à partir du 1er janvier 1918, les suppléments temporaires de traitements déjà existants.

Pour les agents et fonctionnaires ayant moins de 3.600 fr. d'appointements, les agents recevront donc une indemnité totale de vie chère de 3 fr. par jour, soit 1.080 fr. par an. Les agents et fonctionnaires dont la rémunération annuelle est comprise entre 3.600 et 5.000 fr. recevront une indemnité supplémentaire de 1 franc qui, jointe à leur indemnité antérieure de 1 fr. 50, atteindra 2 fr. 50 par jour, soit 900 fr. par an. Les agents et fonctionnaires ayant des appointements de 5.000 à 6.000 fr., recevront aussi 2 fr. 50 par jour, soit 900 francs.

Le projet s'applique aux agents auxiliaires, temporaires ou intérimaires.

Les améliorations votées conjuguées avec celles qui, parallèlement, sont accordées aux fonctionnaires civils et, pour charges de famille, aux officiers, représenteront annuellement une dépense de 452 millions de francs.

PAU-VILLE

Le thermomètre de M. Daignas, opticien, 14, rue Alexander Taylor, marquait:

Pau, le 12 mars 1918

9 heures.....	Soleil.....	+	6°2
Midi	Soleil.....	+	13°4
3 heures.....	Soleil.....	+	15°2
Maxima		+	15°5
Minima		+	3°3

A L'ORDRE DU JOUR

Le général commandant la Division d'Infanterie cite à l'ordre de la Division le lieutenant Etienne Cadart dans les termes suivants :

« Officier extrêmement méritant, dont le calme et le sang-froid exercent sur la tenue de sa batterie au feu une influence décisive.

« Le 14 février 1918, au cours d'un violent bombardement par obus toxiques, s'est prodigué auprès des blessés et a été, de ce fait, gravement intoxiqué ; n'a consenti à se faire évacuer qu'après avoir résisté jusqu'à l'extrême limite de ses forces. »

Le lieutenant Cadart, ancien élève du Lycée de Pau, est le fils de M. Gaston Cadart, qui a été pendant treize ans Ingénieur en chef de notre département. La belle citation dont il vient d'être l'objet, et qui n'est pas sa première, ne laissera certainement pas indifférents les nombreux amis que M. Cadart comptait à Pau.

CONFERENCE JEAN RAMEAU

Dimanche prochain, à 2 heures et demie, dans la salle des fêtes de l'Hôtel Gassion, aura lieu une belle conférence organisée par les Œuvres municipales de guerre de la ville de Pau, avec le concours de l'Association régionaliste.

L'admirable chantre des Pyrénées, M. Jean Rameau, va célébrer nos montagnes comme elles méritent de l'être, avec infiniment d'amour et de grâce. Fait unique et vraiment peu banal, un enfant du pays, un écrivain estimé, un ami des montagnes, parlera des Pyrénées avec le sens profond de leur charme et de leur noblesse, devant un public pyrénéen qui n'aura jamais été à pareille fête. Nous devons d'autant mieux sentir le prix de cette bonne fortune que M. Jean Rameau a toujours refusé de faire des conférences.

Le conférencier sera présenté par son éminent ami, M. Jacques Normand, qu'on rencontre toujours là où fleurissent la poésie et la générosité.

TROIS CHUTES MORTELLES A L'AERODROME DU PONT-LONG

Sous ce titre, nous lisons dans un journal de la région :

« Le maréchal des logis de Champsavin, du 20e chasseurs, le caporal de Beaurepaire, du 27e dragons, et le caporal pilote Adolphe Malan, originaire de Paris, ont fait des chutes mortelles sur les landes du Pont Long. On ne compte plus les chutes mortelles qui se sont produites à cet aérodrome. Il y a peut-être à cela une cause d'ordre général et il ne serait sans doute pas sans intérêt de la rechercher. »

HOPITAL BEAUPRE

Matinée de bienfaisance

Rappelons que cette matinée aura lieu demain, à 14 heures.

L'entrée se fera par le Grand escalier du Théâtre Municipal.

LES VOLS DANS LES GARES

Dix mille kilos de sucre volés

Un manquant de plus de dix mille kilos de sucre a été constaté dans un envoi par chemin de fer pour le Département. Une enquête est ouverte sur ce vol considérable.

On a également constaté, à la gare des tramways départementaux, le vol d'une dizaine de bidons d'essence enlevés d'un wagon garé.

CHEVAL EMBALLE

Cette après-midi, vers 3 heures, un cheval emballé, parti de l'Avenue Thiers, allait à fond de train dans la rue Nouvelle Halle, menaçant de graves accidents les voitures et les piétons qui sillonnent constamment la grande artère de Pau. Plusieurs hommes, que nous ne désignerons pas autrement, n'ont pas osé entreprendre de l'arrêter. Mais une jeune fille, bonne chez Mme Nouqué, s'est vaillamment jetée à la tête de l'animal et l'a maîtrisé avec une vigueur et un courage peu ordinaires. Nos sincères félicitations.

ACCIDENT MORTEL

Hier, à 7 h. ½ du soir, en face la maison Castis, rue du XIV Juillet, le nommé Saudes Gaston, 38 ans, charretier au service de M. Rigaud, conduisant un véhicule chargé de bois, est tombé sous les roues qui l'ont écrasé. Le mort a été instantanée.

LES MENDIANTS

Le nommé Castagné Aurélio, infirme espagnol, qui mendiait sous la halle, et un aveugle qui mendiait avec une femme et un enfant sur la place de la République, ont été consignés au poste.

L'ALIMENTATION TRADITIONNELLE

La guerre a transformé bon nombre de nos habitudes. Le pot au feu est devenu une extravagance. Nous devons chercher l'économie qui se trouve dans les moyens offerts par la science. Nous n'avons rien de mieux que le « POTEUF », extrait de viande assaisonnée de légumes frais, de fabrication française, né depuis la guerre et reconnu comme supérieur à tous les produits similaires. Et « POTEUF » est meilleur marché, 0 fr. 10 par portion qu'on trouvera sûrement délicieuse.

Le succès de cette préparation dépasse les espérances les plus optimistes et à Pau elle trouvera sûrement son emploi, très économique, si on songe au prix de la viande.

VENTE DE POMMES DE TERRE

Une vente de pommes de terre aura lieu demain, mercredi, depuis 14 heures, sous la Halle-Neuve.

Pour éviter tout désordre, on entrera par le portail Sud-Ouest (côté des Ursulines) pour sortir par le portail Nord-Ouest.

Les acheteurs devront présenter leur carnet de pain.

VENTE DE FAGOTS

Jeudi, 14 du courant, de 14 à 17 heures, vente de fagots à 75 centimes l'un, au groupe scolaire Bosquet, au profit des personnes titulaires de l'allocation militaire ou d'une carte de l'Assistance publique.

FOOTBALL RUGBY

Section Paloise bat Aviron Bayonnais par 6 à zéro

Les deux équipes se présentent mixtes. A Pau manquent Cotonnat, Lassarre et Piteu ; à Bayonne, Accoreguy, Landricau, Logort et Matton sont remplacés.

Les équipes donnent l'impression d'être disloquées par l'absence des titulaires. Le ballon est contrôlé assez régulièrement par l'Aviron, mais les trois-quarts centre et l'ouverture bayonnais font échouer les attaques par leur maladresse ou leur manque de tête. A chaque mi-temps un essai est marqué par les verts. C'est d'abord Cantonnet qui dribble le ballon en sortie de mêlée et franchit la ligne blanche. Après lui c'est Mauco qui enfonce tout devant lui et s'écroule dans les buts avec du bleu et blanc sur le dos.

En résumé, le « feu d'artifice » bayonnais si réputé ne nous éblouit pas ; nous ne pûmes en avoir que quelques éclats.

FOOTBALL ASSOCIATION

Bourbaki (1) bat Indépendants par 3 buts à 0

Partie sans histoire. La trop grande supériorité de Bourbaki enleva tout intérêt Bourbaki en profita pour essayer diverses combinaisons et de fait il y eut parfois chez les avants de jolies phases de jeu. Ce fut un bon entraînement pour sa rencontre avec le fameux Club Olympique Tarbais.

Bourbaki (2) bat Jeanne d'Arc le Béarn (1) par 3 buts à 1

Ce match fut beaucoup plus intéressant. Bourbaki surclassa dans toutes ses lignes et pendant toute la partie l'équipe adverse L'aile droite fut remarquable d'entente, de rapidité et de précision. L'aile gauche s'employa activement et avec succès. La défense fut impeccable. A Jeanne d'Arc, la défense fut excellente, ce qui évita un désastre à l'équipe. Parmi les avants, à signaler Maujean qui botta un superbe goal.

Bourbaki (2 réserve) bat Gelosienne (1) par 2 buts à 0

Au premier coup d'essai, un coup de maître. Cette nouvelle équipe, surtout en seconde mi-temps, imposa son jeu à l'équipe adverse composée de vieux joueurs. Bravo au capitaine P. Bordnave.

Voltigeurs du Lycée 1 battent Bourbaki 3 par 2 buts à 0

C'est la première défaite de Bourbaki (3) qui dut s'incliner devant la valeur des Lycéens.

Bourbaki (4) bat Jeanne d'Arc (3) par 3 buts à 1.

RESEAU TELEPHONIQUE

Avertissement d'enquête

L'administration des télégraphes va faire procéder à l'établissement du réseau téléphonique rue Sully, rue Henri IV, Square Bellevue, rue du Château, à Pau.

Un tracé de ce réseau indiquant les propriétés privées où il doit être placé des supports (ou conduits) restera pendant 3 jours consécutifs, à partir du 13 mars, déposé à la mairie de la commune de Pau où les intéressés peuvent en prendre connaissance et présenter leurs observations ou réclamations.

CINEMA PALACE. Représentation du mercredi au dimanche, à 8 h. ½. Matinée, jeudi et dimanche, à 3 heures.

Lennuyeux, bijout., r. Serviez, 15, expose objets d'art en **vrais biscuits** et **Castellino.**

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Jacques-Raymond, fils de Henri-Georges Dufau, commerçant, et de Henriette-Marguerite Arnautou ,s. p., à Pau.

MARIAGES

Isidore Pujol, mécanicien, actuellement au 2e groupe d'aviation, et Marie-Louise Castagnet, sandalière à Pau.

Roger-Jean Busoq, cuisinier, actuellement au 14e rég. d'artillerie, et Louise-Joséphine-Marie Marrimpouey, s. p. à Pau.

DÉCÈS

Marie-Pauline Carbouères, épouse Lenfan, née à Gelos, 50 ans.

Jean Honoré Saude, charretier, né à Pau 38 ans.

LAIT CONCENTRÉ
NESTLÉ
SUCRÉ et SANS SUCRE
LA MARQUE PRÉFÉRÉE

NAY.

Succès. — Mlle A. Tourné, fille du distingué directeur de notre école, vient de prendre part avec succès au concours des dames employées des Postes et Télégraphes.

ORTHEZ.

Etat-civil du 28 février au 8 mars. — Naissances : Irma Lucienne, fille de Jean Roger, journalier, et de Jeanne Cazalis, ménagère ; Louise Jacqueline, fille d'Eugène Poeymiroo, charpentier, et de Françoise Léonie Costedoat, ménagère.

Publication de mariage : Joseph Marcel Domblides, chaisier, et Marie Bordenave, s. p., à Orthez.

Décès : Jeanne Mirassou, 78 ans, célibataire ; Jean Gragnon, 77 ans ; Jean Latreyte, 77 ans ; Bertrand Auguste Bourdieu, relieur, 54 ans ; Alexandre Etcheverry, 29 ans. Transcriptions : Jules Larrère, 26 ans, célibataire (mort pour la France, le 16 octobre 1917 ; Jean Saturnin Eloi Laplace, 35 ans, célibataire (mort pour la France, le 23 octobre 1917).

BAYONNE.

Capture de prisonniers. — La gendarmerie a conduit à la prison de Bayonne deux prisonniers boches échappés d'un camp de concentration des environs de Bordeaux qui ont été arrêtés sur les voies de la gare de Hendaye par un soldat en faction.

A NOS LECTEURS

En recommandant la Poudre Louis Legras à nos lecteurs atteints d'asthme, de catarrhe, de suites de bronchites, nous leur éviterons bien des souffrances. Cette merveilleuse Poudre, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, calme instantanément l'asthme, l'oppression, l'essoufflement, la toux des vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 35, adressé à Louis Legras, 139, Boulevard Magenta, à Paris.

MAULEON.

Pour nos prisonniers. — Une somme de 1.374 fr. 50 a été versée au comité des prisonniers de guerre du canton par M. Ybarnegaray ,député.

Cette somme a été recueillie à Saint-Sébastien, à la suite d'une conférence faite le mois dernier par M. Ybarnegaray et M. l'abbé Etcheber, aumônier au 49e de ligne.

Une somme de 25 francs a été également versée au comité par une personne qui veut conserver l'anonymat.

Le comité adresse ses remerciements à ces généreux donateurs.

Le scandale de Ste-Engrace. — Il y a quelques jours, une affaire de contrebande amenait sur les bancs du tribunal de Saint-Palais, plusieurs inculpés, tous gens honorables par ailleurs. Ils ont été jugés et condamnés sévèrement.

Parmi ces inculpés se trouvait la belle-fille du maire de Ste-Engrâce, vivant avec lui et exploitant la même propriété. Or, dans notre village où tout le monde se connaît intimement, personne n'ajoute foi à la culpabilité de cette jeune femme, qui a encaissé, pour sa part, en plus d'une forte amende, plusieurs mois de prison sans sursis. On dit que le procureur de la République dans son réquisitoire a fait comprendre que cette femme aurait bien pu être obligée d'endosser la faute du vrai coupable. C'est d'ailleurs la conviction du public. Cet individu, tout le monde le montre du doigt.

Nos Marchés

PAU

Mercuriale du 11 mars 1918.

Bœufs de boucherie, le kilo, 1 fr. 65 ; bœufs de travail, la paire, 1.900 fr. ; vaches de boucherie, le kilo, 1 fr. 20; vaches de travail, la paire, 900 fr.; vaches laitières, l'une, 600 fr.; veaux de boucherie, le kilo, 2.25 à 2 fr. 50; veaux d'élève, l'un, 300 fr.; veaux très jeunes, l'un, 26 fr.; moutons gras, le kilo, 2 fr. 45; porcs gras, le kilo, 3 à 4 fr.; porc dépecé, parties maigres, 5 fr. 50; parties grasses, 5 fr. 50.

Poules, la paire, 12 à 14 fr.; poulets, 11 à 12 fr. ; canards vivants, 14 à 16 fr.; œufs, la douzaine, 2.60 à 2 fr. 70; beurre, le kilo, 8 à 11 fr. 20; fromage, 6 fr. 50 et 8 fr. 50.

Bois, rondin, le stère, 30 à 52 fr.; fendu, 25 à 28 fr.; souches, le char, 20 fr.; fagots, l'un, 0.90 à 1 fr.

Etudes de Me Henri LOUSTALET et Me Fernand RIGOULET, notaires à Pau

(Suppléances de Me Derisoud et Me Lacœuilhe)

CONTINUATION DE LA

VENTE VOLONTAIRE
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

des meubles dépendant de la succession de Madame Veuve GRANGE

Le mercredi 13 mars, à 14 h., et jours suivants et utiles, à Pau, Avenue Thiers, **Villa Richelieu**, il sera procédé, par le ministère des dits Mes Derisoud et Lacœuilhe à la vente aux enchères publiques,

De divers **Meubles** et **Objets mobiliers** comprenant notamment :

Armoires diverses noyer laquées et bois blanc, grande garde-robe avec portes à coulisses, secrétaire, commodes, toilettes, tables de nuit, lits noyer, lits fer et cuivre, lit fer et cage avec leurs couches, buffet à étagère, placards laqués, buffet, desserte et tables de cuisine, sièges divers, glacière et divers volumes et revues.

Glaces, tapis, rideaux tentures, pendules, garde-cendres, vaisselle faïence et porcelaine, verrerie, tasses, sous-tasses, réchaud, théières, verseuses, porte-serviettes, porte-manteau et divers menus objets.

Articles de cave, porte-bouteilles, hérisson, bouche-bouteilles et quantité de bouteilles vides.

Le Mercredi, 13 mars, à 5 heures, il sera vendu un coupé et une carrosserie automobile.

Le tout au comptant, 10 % en sus.

ETUDES
de Me Gabriel VALETON, avoué près le tribunal civil de Pau (Basses-Pyrénées)
et de Me Emile VENET, notaire à Provins (Seine-et-Marne)

VENTE
Sur Licitation

En un seul lot de :

UNE PIECE DE TERRE

de la contenance de 6 hectares 85 ares 39 centiares, sise à VOULTON (S.-et-M.), lieu dit « La Pièce du Pré des Filles ».

L'adjudication aura lieu le **dimanche 7 avril 1918, à 13 heures et demie**, en la mairie de Voulton, par le ministère de Me Emile VENET, notaire à Provins, judiciairement commis à cet effet et dépositaire du cahier des charges, en présence de Me Emile LETULLE, notaire à Provins.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Qu'en exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance de Pau (Basses-Pyrénées) en Chambre du Conseil, le 5 janvier 1918, enregistré.

Et aux requête, poursuite et diligence de :

1° Madame Juliette **Parisot**, rentière, veuve de M. Victor-Clément **Menil**, demeurant et domiciliée à Arcachon (Gironde) ;

2° Madame Sophie - Juliette **Parisot**, rentière, veuve de M. Charles-Alphonse **Pétillon**, demeurant et domiciliée à Provins, rue des Beaux-Arts, n° 1;

3° Madame Geneviève-Marie **Foix**, sans profession, veuve de M. Gustave-Léon **Parisot**, demeurant et domiciliée à Villiers-Saint-Georges (S.-et-M.).

Agissant cette dernière au nom et comme tutrice naturelle et légale de ses trois enfants mineurs issues de son mariage avec son défunt mari, savoir :

Simone-Cécile **Parisot**,

Paulette - Sophie - Geneviève **Parisot**,

Et Denise-Julie **Parisot**.

Ayant pour avoué constitué près le Tribunal Civil de Pau, Me Gabriel Valeton, demeurant en ladite ville.

En présence ou lui dûment appelé de M. Charles-Maurice **Hodanger**, architecte - expert, demeurant à Paris, rue Geoffroy, n° 74.

Subrogé-tuteur des mineures **Parisot**, sus-nommées.

Il sera, le **dimanche 7 avril 1918**, à treize heures et demie, en la salle de la mairie de Voulton, et par le ministère de Me Emile **Venet**, notaire à Provins.

Procédé à la vente sur licitation au plus offrant et dernier enchérisseur, et à l'extinction des feux, de l'immeuble ci-après désigné sur les lotissement et mise à prix fixés par le jugement sus-énoncé et daté.

Ledit immeuble dépendant de la succession de Madame Clotilde-Henriette-Ernestine-Sophie **Boudier**, en son vivant veuve non remariée de M. Gustave **Parisot** ; ladite dame décédée en son domicile à Pau, passage Solférino, n° 3 (villa Tunis), le 29 octobre 1917.

Désignation : Lot unique. — Commune de Voulton, arrondissement de Provins (Seine-et-Marne).

Une **PIECE DE TERRE** de la contenance de **six hectares, quatre-vingt-cinq ares, trente-neuf centiares**, au lieu dit : « La Pièce du Pré des Filles », tenant du nord au chemin de Courchamp à Voulton, du midi à M. Miché, du levant à Mme de Clercq et du couchant à Mme Boudier.

Mise à prix.... 4,500 fr.

L'adjudication aura lieu aux charges et conditions énoncées dans un cahier de charges dressé par Me Emile **VENET**, notaire à Provins.

Pour tous renseignements, s'adresser à : **M. Emile VENET**, notaire à Provins, dépositaire du cahier des charges ; Me **Gabriel VALETON**, avoué près le Tribunal civil de Pau ; Me **MONGUILAN**, notaire à Pau ; Me **Letulle**, notaire à Provins.

Fait et rédigé par l'avoué soussigné,

Pau, le onze mars 1918.

Signé : **Valeton.**

Enregistré à Pau, le 11 mars 1918, folio 37 case 2.

Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes.

Signé : **J. Sarrouille.**

CONVOI FUNÈBRE

Le capitaine et Mme Baudot ; Mme Georges Baudot ; Mlle Magdeleine Baudot ; M. Pierre Baudot, sous-aide-major au 146e rég. d'inf. ; M. Jean Baudot ; le capitaine de vaisseau Gabriel Viaux, commandant le « Courbet » ; le lieutenant-colonel Louis Viaux ; M. Henri Viaux, ingénieur des Arts et Manufactures, ont la douleur de faire part de la mort de

Madame Louise VIAUX
Veuve Angis

pieusement décédée le 11 mars, dans sa 80e année.

Les obsèques auront lieu à l'église de Jurançon, le jeudi 13 mars, à 10 h. ½.

On se réunira à la maison mortuaire, Vieu Saint-Edme, rue de la Croix du Prince, à 10 heures.

Les dames sont priées de se rendre directement à l'église.

Ni fleurs ni couronnes. (5418)

CONVOI FUNÈBRE

La famille Sansarricq, Mlle Marie Lanne, Mme Veuve Camps, Mme et M. Munès prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mademoiselle Augustine ESPALANUSSE

qui auront lieu, le mercredi 13 mars, en l'église Saint-Martin, à 10 heures.

On se réunira à l'église. (5414)

REMERCIEMENTS

Mme Vve Raymond Baron, M. Octave Heid, Mme Vve Gustave Lajuzan, M. et Mme Théodore Heid et leurs fils, M. et Mme Charles Heid et leurs enfants, M. le docteur Marsoo, Mme Marsoo et leur fils, M. et Mme Maurice Heid et leur fille, M. Louis Heid, M. Jean Heid, remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Madame Veuve Théodore HEID

REMERCIEMENTS

Mme Vve Brocq, M. et Mme J.-B. Brocq et leurs enfants, M. et Mme Raymond Brocq et leurs enfants, les familles Pucheu-Lassalle, St-Michel et Dugachard remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Monsieur Jean BROCQ

REMERCIEMENTS

Mlle Comte et Mlle Picard remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mademoiselle Jeanne WALSDORFF
leur nièce et tante

SAVON de MENAGE, postal 10 k. brut, 26 fr. ; SAVON CUIT EXTRA, post. 10 k. brut, 32 fr. Fco votre gare par mandat d'avance ou c. remb. 1 franc en plus par colis. Echantillon, 85 cent. **Emile Trub**, Salon (Bouches du Rhône). Représentants acceptés. (5410) (5410)

SAVON de ménage sans silicate. 10 kil. brut, 26 fr. ; les 5 postaux, 125 fr., contre mandat.
Léon ALAUZEN, fabricant
43, rue Longue Capucins, MARSEILLE. (5269)

A LOUER grand appartement non meublé 2e étage. S'adresser sur les lieux 7, rue Henri IV. (694)

TRAITEMENT DE LA
HERNIE
et des **Déplacements** des organes de la **Femme. Descentes de matrice.** Rein mobile. Obésité. **Eventration** et des **Varices.**
Par les nouveaux **Appareils** sans ressort du **DOCTEUR FOX.**
Pour hommes, femmes et enfants
Contention absolue sans aucune gêne.
Adoptés pour l'armée et les hôpitaux.
Applications et essais gratuits tous les jours, de 10 h. à midi et de 1 h. à 4 h., rue d'Orléans, N° 6, à PAU
Une dame spécialiste s'occupe des Dames.

INGENIEUR achète étaux et enclumes d'occasion en bon état, à 2,25 le kilog. 3, cours Bosquet, Pau. (5407)

ACHAT comptant de toutes machines à coudre. Réparation de tous systèmes. S'adresser **J. Coupin**, rue Pomone, 14, **Oloron** (5369)

EGARE depuis samedi 2 mars, Place du Foirail, vache. Prière prévenir Dauguet Pierre, à Saint-Laurent-Bretagne. Récompense. (5400)

TISSUS, SOIES, LINGERIE pour Dames Messieurs Articles très chics et solides. Chalet St-Pierre, 11, Bd d'Alsace, **Pau.** (3590)

ON DEMANDE une bonne apprêteuse modiste. S'adresser au Journal. (5416)

ON DESIRE acheter **matériel scierie.** Faire offres Val, Poste Restante, Pau. (5413)

FEMME, 40 ans, connaissant service, demande place dans famille. Adr. Journal. (5415)

ON DEMANDE à louer un phonographe avec disques. Adresse au Journal. (5320)

A VENDRE Voiture état neuf. Conviendrait à boucher, charcutier, boulanger etc. Adresse au Journal. (5341)

ON DEMANDE pour saison Lourdes, Hôtel de l'Univers, brosseur et blanchisseuse. Urgent. (5370)

A LOUER petit logement meublé 3 ou 4 pièces. S'adr. Bureau « Patriote ». (5365)

A VENDRE meubles et objets anciens. Adresse au Journal. (5391)

A VENDRE joli poêle faïence brune S'adresser Bureau du « Patriote ». (5366)

VENDEZ vos fonds de tiroirs débris de platine, or, argent, dentiers diamants, montres or, etc...
Aux Ateliers Réunis, 30, RUE TRAN.
Vous obtiendrez beaucoup d'argent

La Chaussure FORGUES, Frères
EST LA MEILLEURE, LA PLUS SOUPLE
la PLUS SOLIDE et la PLUS ELEGANTE
FORGUES, Frères
10, rue Saint-Louis, 10

Le Gérant : B. Couaillardou.
G. Lescher-Mounoué, imprimeur.

Faites une Bonne Œuvre Patriotique et une Bonne Affaire Commerciale en réservant tous vos **PAPIERS VIEUX**
à la Maison GACHI — MARSAN — UGLAS
1, Place de la République — PAU
qui les paiera aux Prix suivants :

1° Journaux, Rev., Illust., Brochur., Archiv., etc., sans couv. en carton.	0 50 le kilo
2° Livres de toute sorte, Registres Comptabilité avec couverture carton, Correspondance, Factures, Bordereaux, etc.....	0 40 le kilo
3° Cartons et Papier d'Emballage.....	0 30 le kilo

Rendu à leur Magasin en Sacs ou Petits Paquets. — Les lots importants feront l'objet de conditions spéciales. — Nous consulter à ce sujet.

Nous prendrons à ces mêmes Prix au départ de toutes gares du département toutes quantités au-dessus de 150 kilos, au-dessous nous acceptons à ces Prix rendus Franco Gare PAU

Nous donnerons toutes instructions qui nous seront demandées relatives à ces Envois. Destruction de tous ces Papiers garantie par la Mise au Pilon. — Téléph. 22

MALADIES de la FEMME

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien ; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir.

Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs. Seule la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes, sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Exiger ce portrait

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes la **Jouvence de l'Abbé Soury** pour leur assurer une bonne formation.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Les malades qui souffrent de **Maladies intérieures, Suites de couches, Pertes blanches, Règles irrégulières, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Tumeurs, Cancers,** trouveront la guérison en employant la **Jouvence de l'Abbé Soury.**

Celles qui craignent les accidents du **RETOUR d'AGE** doivent faire une cure avec la **Jouvence de l'Abbé Soury** pour aider le sang à se bien placer et éviter les maladies les plus dangereuses.

La **Jouvence de l'Abbé Soury**, 4 fr. 25 le flacon toutes pharmacies ; 4 fr. 85 franco ; 4 flacons 17 fr. expédiés franco gare contre mandat-poste adressé à la Pharmacie **Mag. DUMONTIER, à Rouen.**

Ajouter 0 fr. 50 par flacon pour l'impôt

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY avec la Signature Mag. DUMONTIER

(Notice contenant renseignements gratis). 439